

Fort-de-France, le 02/02/15

Affaire suivie par : Rouillé Jean-Christophe  
email: jean-christophe.rouille@developpement-durable.gouv.fr  
téléphone : 0596 59 57 80

T11-Informatique-SIG\N10-SIG972

**Participants:**

Maurice Burac – Président de GéoMartinique  
Fabienne Bouveresse – SGAR/préfecture  
Jérémy Legrand - IGN  
Christophe Clairis – Etablissement Public Foncier  
Cenia Borrero – ADUAM  
Laure Couvidat - ADUAM  
Michel Mouniapin - SICSM  
Stéphane Rémir - CAP Nord  
Léa Douris - BRGM  
Dominique Pelage – Mairie du Lamentin  
Lucie Dejouhanet – UAG  
Nicolas Ferchat – UAG  
Eric Edouard – Espace Sud / CAESM  
Mathieu Beauroy-Eustache – Espace Sud / CAESM  
Ghislaine Alaric – Marie de Fort de France  
Gilbert Beyer - DAAF  
William Cadot – DAAF  
Simon Soto – Madininair  
Guillaume Raimbaud – Observatoire De l'Eau  
Jean Rogister – Observatoire De L'Eau  
Béatrice Pons - ONF  
Jean-Christophe Rouillé – DEAL  
Valérie Deprez – DEAL  
Véronique Demange – DEAL  
Jean-Raphaël Gros-Desormeaux – UAG

# Compte Rendu

Réunion technique du 20 janvier 2015

**GEO**Martinique



---

## Compte rendu à l'attention des membres et partenaires de GéoMartinique

---



A noter la présence dans ce Comité Technique de **Michel Mouniapin** représentant le Syndicat Intercommunal Centre et Sud Martinique (SICSM). Cet organisme prévoit d'adhérer à GéoMartinique.

## Préparation du 1<sup>er</sup> Comité Régional de Programmation des Référentiels Géographiques et Forestiers en Martinique.

Cet événement coorganisé par l'IGN, la préfecture et GéoMartinique est prévu du 26 au 30 janvier 2015, sous la forme de rendez-vous, entre l'IGN et les partenaires locaux de l'Information Géographique, et d'ateliers thématiques. Cette manifestation a pour but de définir et d'adapter pour les prochaines années les productions de référentiels géographiques de l'IGN.

	Lundi 26 janvier	Mardi 27 Janvier	Mercredi 28 Janvier	Jeudi 29 Janvier	Vendredi 30 Janvier
9h		<b>Atelier MAJEC</b>	<b>RDV IGN – GéoMartinique</b>		
10h		2h (lieu : UAG - salle L30) (1er étage du bâtiment L)	(lieu : UAG -salle Lucien ABENON)		
11h		<b>Atelier INSPIRE/PRODIGE (animation Géomartinique)</b>	<b>Réunion ORTHO</b>		
12h		1h (lieu : UAG – Salle 30 – Bat L)	2h (lieu : UAG -salle Lucien ABENON)		
13h					
14h					
15h		<b>Atelier OCS GE et Couverture forestiere</b>		<b>CRPRGF</b>	
16h		2h30 (lieu : UAG – salle 8 ) (Bat FLSH 1 <sup>er</sup> étage )		2h30	
17h				(lieu : PREF - DAT - 4 <sup>e</sup> etg)	
18h					
19h					

Calendrier des ateliers et rendez-vous GéoMartinique

**Fabienne Bouveresse**, chargée de la mission NTIC pour la préfecture, fait part des derniers ajustements dans l'organisation. Les invitations pour cet événement ont été envoyées aux membres de GéoMartinique, au Conseil Général et au Conseil Régional, ainsi qu'à tous les acteurs potentiels de l'Information Géographique.

Les ateliers sont ouverts.

Il est rappelé que lors des entretiens individuels que l'IGN aura avec certains membres que le concept de mutualisation doit rester au cœur des discussions.

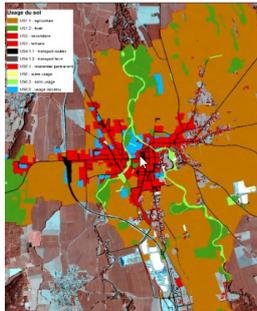
## Financements et statuts de GéoMartinique

Fonds Européen  
de Développement Régional

### Le financement des actions 2015-2020

**Fabienne Bouveresse** nous indique les pistes de financement étudiées actuellement par GéoMartinique. Des reliquats de FEDER sur des actions de 2014 annulées peuvent être mobilisées sur la fiche projet de mise en place de la solution PRODIGE pour le portail web régional de l'Information Géographique de GéoMartinique. Pour mémoire ce projet est estimé à 100 000€, le FEDER pourrait le financer à hauteur de 80 %. La questions des 20 000€ restant sera évoqué lors du Comité d'Administration du 23 janvier 2015.

Les autres fiches projet restent d'actualités mais sur les programmes de financement 2015-2020 (CPER - FEDER).



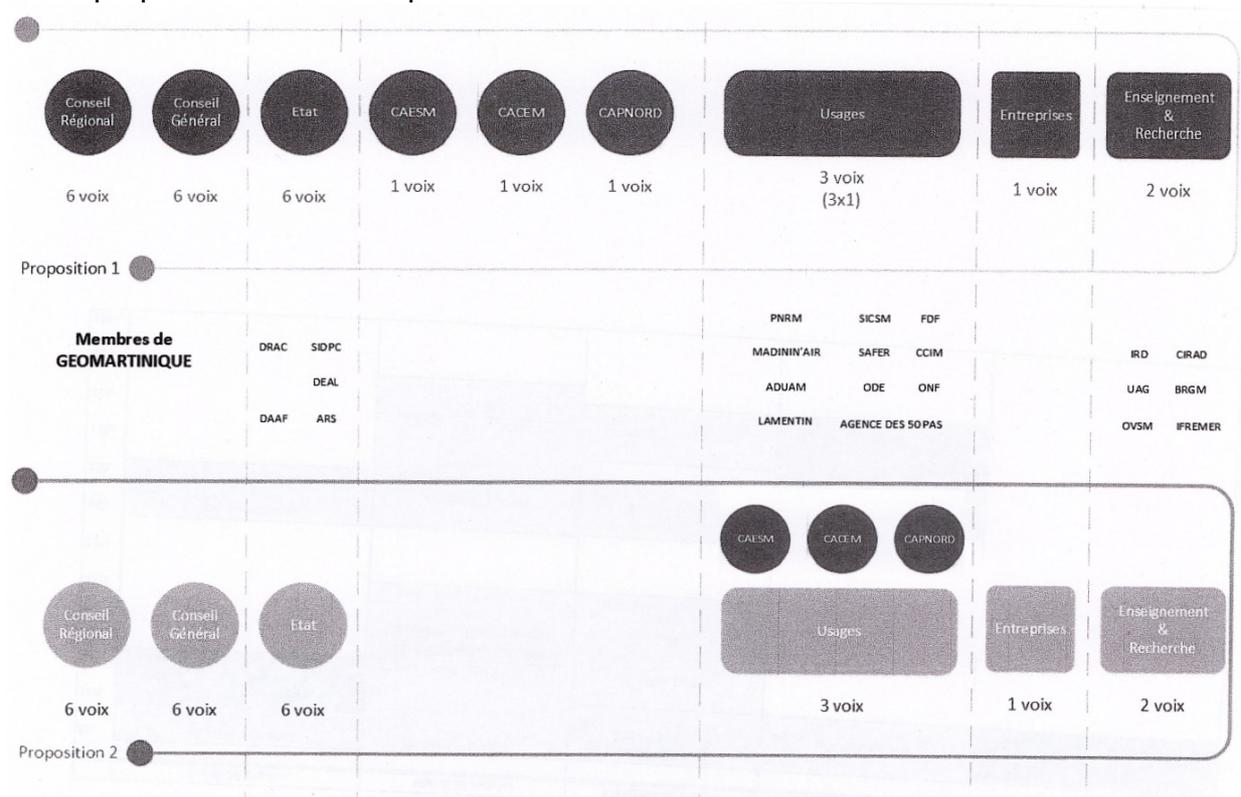
Sur ce sujet GéoMartinique est en attente de réponses de la part de l'IGN sur la participation de cet établissement public dans le financement des référentiels suivants : Orthophotographie aérienne Haute Résolution, Occupation du Sol à grande échelle et couverture forestière.

Le Comité Régional de Programmation des Référentiels Géographiques et Forestiers devrait nous apporter ces réponses.

### Les modifications de statuts de l'association

**Maurice Burac** nous résume les dernières négociations entre GéoMartinique, la Préfecture, le Conseil Général et le Conseil Régional sur le sujet épineux de la gouvernance de l'association. La demande du Conseil Régional étant de pondérer le poids des membres en fonction de leur importance.

Deux propositions sont évoquées.



Eric Edouard souligne que pour l'EspaceSud le poids des 2 collectivités (CR+CG) est trop élevé, et que leur décision dans un tel cas de figure serait de ne pas participer à la gouvernance de l'association et de ne pas financer.

Ces points seront évoqués et votés lors du prochain Conseil d'Administration du 23 janvier.

## Journée de l'Information Géographique 2015 (JIG)



Le Comité d'Organisation de la 4<sup>ème</sup> JIG constitué de l'UAG, la ville de Fort de France et l'Observatoire de l'Eau, nous fait un bilan de leurs travaux pour la préparation de la prochaine manifestation.

Sous la forme d'une journée, le 19 mai 2015, autour du thème de l'apport du SIG dans la gestion des risques, des ateliers et des conférences sont en préparation. L'après-midi sera consacrée à des tables rondes avec les professionnels du secteur privé. Le Groupe JIG prépare un dossier de subvention auprès de la région, et prend contact avec des intervenants extérieurs (AFIGEO pour les aspects techniques et la fondation MAIF pour une éventuelle contribution).

## Mise à jour des bases de données de l'IGN – Géomètre



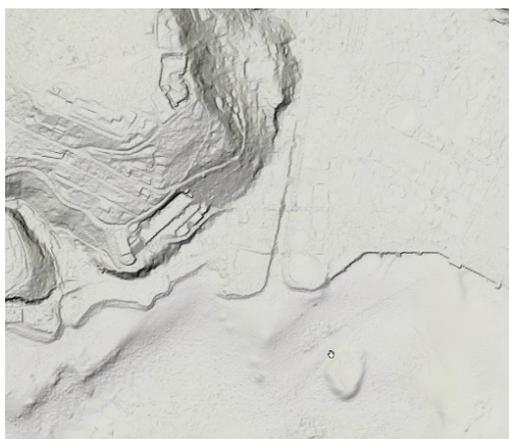
**Jérémie Legrand** est un technicien de l'IGN en poste actuellement en Martinique pour la mise à jour et le complètement des bases de données. Il a répondu à l'invitation de GéoMartinique et nous présente ses missions et les aspects techniques de son métier.

C'est l'occasion pour GéoMartinique de comprendre les processus de mise à jour et de créer un lien particulier avec l'IGN qui devrait permettre de simplifier la chaîne de remontée des données.

Les échanges ayant été particulièrement fructueux, GéoMartinique propose d'inviter Jérémie Legrand dans les prochains Comités Technique en fonction des ordres du jour.

## Données Géographiques

### Litto3D



*Centre de Fort de France - Relief*

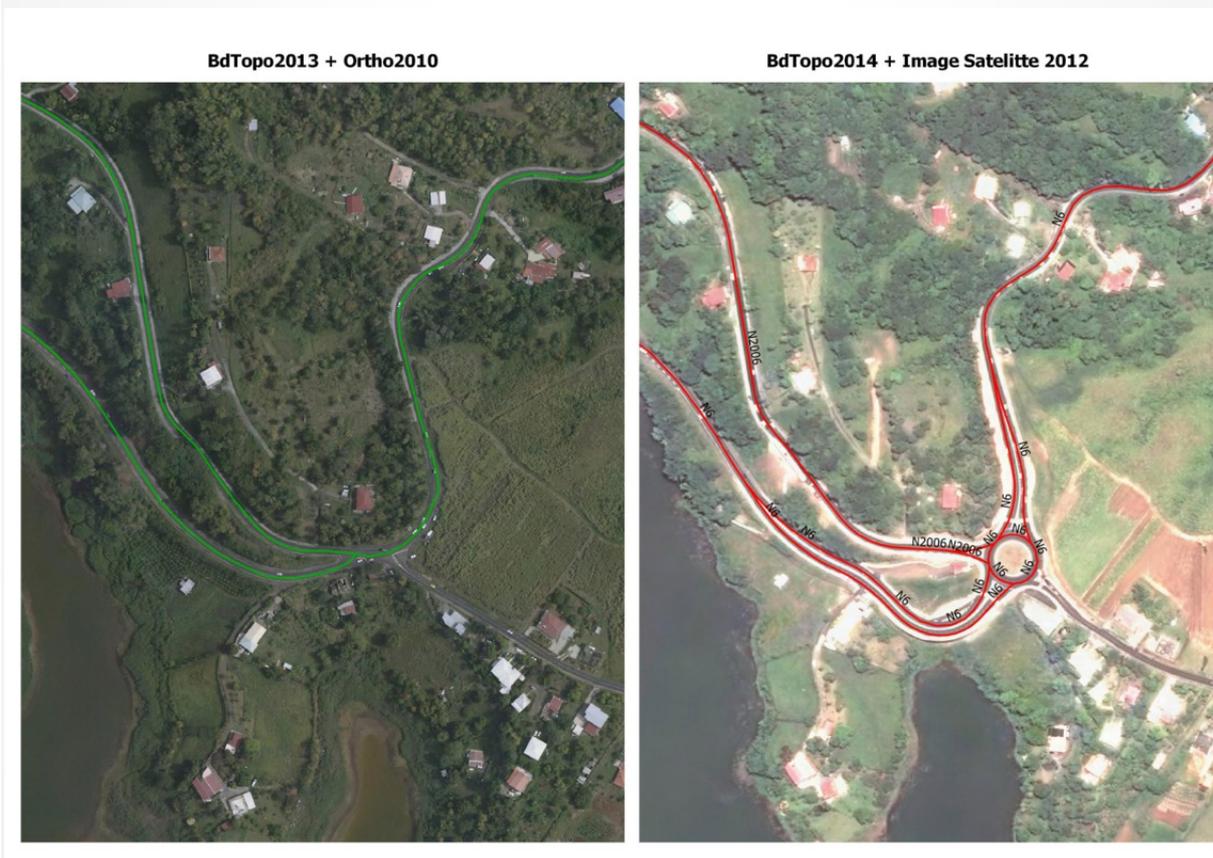
Suite à des remontées de Géomètres et aux résultats d'une étude BRGM comparant Litto3D et des relevés Lidar de la DEAL, un décalage de 40cm est constaté sur les altitudes. Un ticket a été remonté au SAV de l'IGN pour une analyse du problème. Le technicien de l'IGN a été sollicité pour faire des relevés GPS complémentaires sur une grande partie de l'île pour donner le maximum d'éléments à l'analyse.

## BDTOPO Version 141

Valérie Deprez nous présente la nouvelle version de la BDTOPO de l'IGN. Cette version est dans la logique de MAJEC (Mise A Jour En Continu) de l'IGN, qui prévoit de livrer deux versions par année, chaque version apportant un lot de corrections collectées par le géomètre en place.

Exemple de mise à jour du thème routier :

François : N6-Nouveau giratoire au carrefour 4 croisées-Barrage Manzo



Les thèmes qui ont été mis à jour sont essentiellement le thème des Routes et les Zones d'Activités. Malheureusement le thème du bâti semble avoir peu bougé.

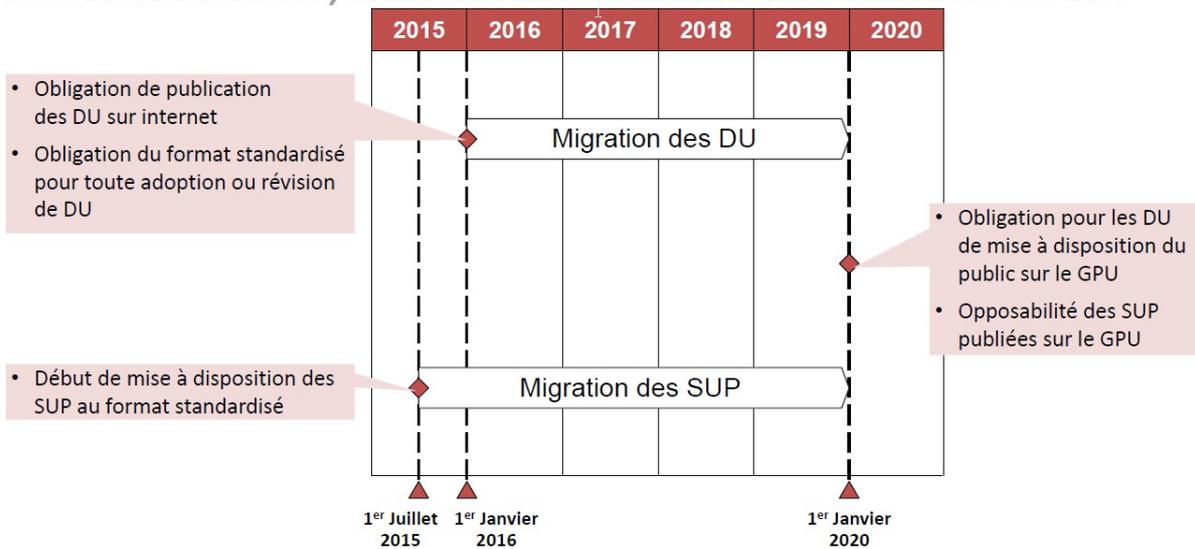
## Discussions techniques

### Le GéoPortail de l'Urbanisme

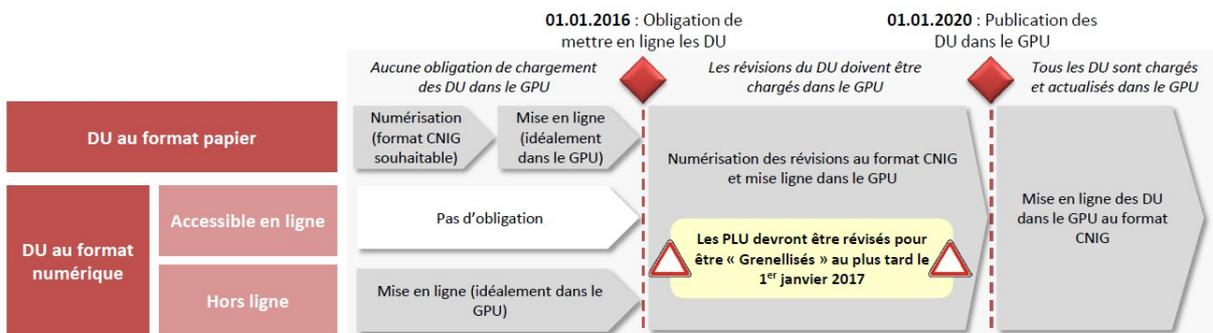
Une contrainte réglementaire souvent passée inaperçu est l'obligation à partir de juillet 2015 d'utiliser le GéoPortail de l'Urbanisme (GPU) pour tous les Documents D'urbanisme (DU) et les Servitudes d'Utilité Publique (SUP).

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, le document approuvé sera celui qui sera présent sur le GéoPortail de l'Urbanisme, et non plus le document papier en mairie comme aujourd'hui. De plus, une modification d'un PLU, par exemple, verra l'ensemble du PLU republié sur le GPU (documents graphiques et règlements modifiés).

## L'ordonnance du 19 Décembre 2013, relative à l'amélioration des conditions d'accès aux DU et aux SUP, fixe 3 échéances dans la mise en œuvre du GPU



## Le calendrier de déploiement laisse le temps pour l'adoption du format de structuration CNIG par les services techniques et les prestataires



Plusieurs bonnes pratiques sont conseillées :

- **Privilégier le format CNIG** pour la passation de nouveaux marchés avec les bureaux d'études et les agences d'urbanisme
- Veiller à inclure les références à la norme CNIG et au GPU lors des renouvellements de marché de numérisation
- Anticiper les obligations du Grenelle de l'environnement

Pour rappel : les communes n'ont pas la charge de la structuration au format CNIG des SUP de leur territoire

## Les SUP qui seront chargées en priorité sont identifiées

### SUP RELEVANT DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MEDDE/MLETR/MAAF

- A2 - Servitude de passage des conduites souterraines d'irrigation
- A3 - Servitude de passage des engins mécaniques d'entretien et de dépôt des produits de curage et faucardement attachées aux canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- A5 - Servitude relative aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement
- A7 - Servitude relative aux forêts dites de protection
- A8 - Servitude relative à la protection des bois, forêts et dunes
- A9 - Zone agricole protégée
- AC2 - Servitude relative aux sites inscrits et classés
- AC3 - Réserve naturelle et périmètre de protection autour des réserves naturelles
- EL9 - Servitude de passage sur le littoral
- EL10 - Cœur de parc national
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers
- PM2 - Servitude relative aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- PM3 - Plan de prévention des risques technologiques
- PM4 - Servitude relative aux zones de rétention d'eau, aux zones de mobilité des cours d'eau et aux zones dites "stratégiques pour la gestion de l'eau »

### SUP RELEVANT D'AUTRES MINISTÈRES

- AC1 et AC4 : Servitudes d'utilité publique du Ministère de la Culture et de la Communication pour lesquels une ré-exploitation directe ou indirecte de l'Atlas des patrimoines est à l'étude

### SUP DONT L'ALIMENTATION SERA CENTRALISÉE

- PT1 & PT2 : Servitudes de radiofréquence
- T4, T5 & T6 : Servitudes relatives à l'aviation civile dont l'alimentation sera centralisée par la DGAC



[www.lerribines.gouv.fr](http://www.lerribines.gouv.fr)

Jean-Christophe Rouillé  
Représentant de GéoMartinique pour la DEAL Martinique